

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA CULTURE

DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste n°: 05/2026_ENS CYCLE 3

Fiche de poste N°: 05/2026_ENS CYCLE 3	Poste : Enseignant référent pour le dispositif expérimental : « Cycle 3 à l'école »
Descriptif et contexte du poste	L'enseignant référent « Expérimentation Cycle 3 à l'école » intervient en cycle 3 dans une école. Intégré dans l'équipe éducative de l'école, il prend en charge les élèves de cycle 3 (dont les élèves de 6ème), en lien avec l'ensemble des enseignants de l'école. L'enseignant est placé sous la responsabilité directe de l'IEN de circonscription. Il participe aux formations organisées dans le cadre du dispositif et communique régulièrement avec l'ensemble des acteurs de cette expérimentation.
Qualifications,	Une attention particulière sera portée sur les points suivants :
connaissances et compétences requises	 Il sera force de propositions dans le cadre des priorités de son engagement.
	 Il sera aussi amené à travailler étroitement avec l'équipe de circonscription et du collège. Il pourra être même un acteur principal sur un projet spécifique de l'école.
	 Il connaît diverses méthodes pédagogiques pour l'apprentissage des fondamentaux et possède des pratiques de différenciation pédagogique.
	Il possède des capacités :
	• à mettre en œuvre des projets pédagogiques innovants et à s'inscrire dans des échanges de pratiques et de services ;
	• à travailler efficacement en équipe (sens de l'écoute, collaboration, analyse de pratiques);
	 à inscrire son action dans une programmation des enseignements au quotidien et dans la durée avec ses collègues;
	à concevoir des situations pédagogiques innovantes et des dispositifs d'évaluation;
	à analyser les productions des élèves ;
	à se former, à innover, et à mutualiser des pratiques efficaces;

l'en en c En dire au s avec serv Il e l'an situ Affectation/ Rattachement administratif	• de maîtrise des outils numériques. enseignant référent du dispositif expérimental intervient dans nsemble du cycle 3 (CM1 / CM2 / 6ème) au sein d'une même école. Il a charge l'enseignement des contenus disciplinaires et leur évaluation. collaboration avec l'IEN, le Principal du collège de secteur, la ection de l'école, il organise les interventions des autres enseignants sein de ce cycle 3. Il peut être amené à travailler en co-intervention ec un enseignant de collège, à intervenir dans le cadre d'échanges de vices, sur la base d'une programmation élaborée en équipe. est appelé à se déplacer en bateau ou en avion plusieurs fois dans nnée scolaire, avec ou sans ses élèves de 6ème, vers le collège de secteur
l'en en d En dire au s avec serv II e l'an situ Affectation/ Rattachement administratif Lieux d'intervention L'es	nsemble du cycle 3 (CM1 / CM2 / 6 ^{ème}) au sein d'une même école. Il a charge l'enseignement des contenus disciplinaires et leur évaluation. collaboration avec l'IEN, le Principal du collège de secteur, la ection de l'école, il organise les interventions des autres enseignants sein de ce cycle 3. Il peut être amené à travailler en co-intervention ec un enseignant de collège, à intervenir dans le cadre d'échanges de vices, sur la base d'une programmation élaborée en équipe. est appelé à se déplacer en bateau ou en avion plusieurs fois dans nnée scolaire, avec ou sans ses élèves de 6ème, vers le collège de secteur
Lieux d'intervention L'e	né à Taiohae pour harmoniser les pratiques et les enseignements.
	oles des archipels éloignés qui accueillent le dispositif.
Modalités de recrutement	enseignant intervient dans son école d'affectation.
et dépôt des candidatures	 Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant : Fiche de candidature portant l'avis du supérieur hiérarchique Curriculum vitae Lettre de motivation Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au bureau des ressources humaines du 1^{er} degré (BRH1): brh1@education.pf Les candidats seront convoqués pour un entretien (25') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien via TEAMS. L'entretien se déroulera en deux temps : Exposé des motivations du candidat (5') Questionnement de la commission (20')